

Particuliers

Maprocuration (Service en ligne)

[Accéder au Service en ligne \(https://www.maprocuration.gouv.fr/\)](https://www.maprocuration.gouv.fr/)

Vous permet de désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum :

1. Vous devez vous identifier avec France Connect (mais **NC Connect** si vous êtes électeur de Nouvelle Calédonie) et indiquer une adresse mail.
2. Vous recevrez ensuite un mail indiquant la référence de votre demande. Vous devrez alors vous **rendre en personne avec votre pièce d'identité** dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit) ou votre consulat ou ambassade. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration, puis un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.